

K18HPBA9.fr

Fiche Technique Produit

2020-05

HYDROPROOF BA18

Plaque de plâtre fibrée - Knauf HydroProof

Description du produit

Knauf HYDROPROOF BA18 de la gamme Knauf HydroProof est une plaque de plâtre fibrée d'épaisseur 18mm conforme à la norme NF EN 15283-1 :2009, constituée d'un parement blanc sur la face visible. Les bords longitudinaux sont des bords amincis et les bords transversaux sont des bords droits. La plaque est constituée d'un cœur plâtre à hydrofugation renforcée et parementée par un voile de fibre de verre.

Documents de référence

Norme : NF EN 15283-1 :2009

DoP : 4091_HYDROPROOF-13mm_2018-11-16

FDS : Oui

Mise en œuvre conformément à :

- Dossier Technique ATEx n° 2575 – KNAUF – Cloisons KM HydroProof

Domaine d'emploi

Knauf HYDROPROOF BA18 de la gamme Knauf HydroProof est principalement destinée à la réalisation d'ouvrages de cloisons, contre cloisons, plafonds dans :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EB+ P - EB+ C *
 - Douches individuelles à usage collectif
 - Sanitaires accessibles au public dans les locaux de type ERP
 - ...
- Locaux intérieurs classés EC "Partiel" avec SPEC *
 - Cuisines collectives
 - Douches collectives de stade ou de gymnase

**Liste exhaustive dans le Cahier du CSTB, Cahier 3567, mai 2006 – Classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature des supports pour revêtements muraux intérieurs*

HYDROPROOF BA18

Plaque de plâtre fibrée - Knauf HydroProof



Caractéristiques techniques

Propriétés	Unités	Valeurs	Normes
Type selon EN	-	GM-F H1 I	NF EN 15283-1
Réaction au feu Euroclasse	-	A2-s1, d0	NF EN 13501-1
Niveau d'émission dans l'air intérieur	-	A+	NF EN ISO 16000
Masse surfacique	kg/m²	approx. 16,5	-
Profil des bords longitudinaux	-	Bords amincis	NF EN 15283-1
Profil des bords transversaux	-	Bords droits	NF EN 15283-1
Largeur	mm	900	-
Tolérance largeur	mm	+0 / -4	NF EN 15283-1
Tolérance longueur	mm	+0 / -5	NF EN 15283-1
Épaisseur	mm	18	-
Tolérance épaisseur	mm	+0.4 / -0.4	NF EN 15283-1
Tolérance équerrage	mm par m de largeur	≤ 2.5	NF EN 15283-1
Classe d'absorption d'eau	-	> H1 (Superhydro)	NF EN 520
Absorption d'eau en surface	-	≤ 100	NF EN 520
Reprise d'eau par immersion - Après 2h	-	≤ 3 %	NF EN 520
Reprise d'eau par immersion - Après 48h	-	≤ 10 %	NF EN 520
Dureté superficielle	-	HD - Haute Dureté	-
Diamètre empreinte	mm	≤ 15	NF EN 520

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

HYDROPROOF BA18

Plaque de plâtre fibrée - Knauf HydroProof



Gamme de produits

Désignation	Longueur [mm]	Largeur [mm]	Épaisseur [mm]	Conditionnement	Unité de conditionnement	Code article
HYDROPROOF BA18 2600x900	2600	900	18	36	/pal	00651242
---	---	---	---	---	---	---
HYDROPROOF BA18 3000x900	3000	900	18	36	/pal	00651256

Knauf

Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
support.technique@knauf.fr

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.